

LA DÉCLARATION DE QUÉBEC POUR LE LOISIR ELLE PERSISTE ET je signe

10 ANS
2008-2018

La Déclaration de Québec pour le loisir

Adoptée le 10 octobre 2008 dans le cadre du 10^e Congrès mondial du loisir, la Déclaration de Québec énonce que :

« Le loisir exerce un rôle essentiel au développement des communautés : il agit sur la qualité de vie et la santé des personnes, contribue au développement de liens sociaux et du capital social et constitue un lieu d'expression et d'apprentissage de la vie démocratique. »

Cela fait 10 ans aujourd'hui et cette déclaration est plus d'actualité que jamais !

Les acteurs du loisir public et associatif, individus et organismes, doivent se mobiliser afin de faire valoir l'importance du loisir dans le quotidien de tous les Québécois et toutes les Québécoises !

Comme nous, vous croyez que le loisir est essentiel au développement des communautés?

Alors rendez-vous sur la **page Facebook** « [Déclaration de Québec](#) » ou écrivez-nous à jesigne@declarationdequebec.ca afin de démontrer votre soutien envers la Déclaration de Québec et nous faire part des bénéfices associés au loisir au sein de votre propre communauté!

Moi je signe! 

Et je diffuse !

Cette invitation est une initiative de

